

Conseil général de la Ville de La Chaux-de-Fonds
Séance du mardi 3 juin 2014

Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 300'000.- TTC pour l'extension et l'amélioration du fonctionnement de la déchetterie intercommunale

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Dans l'absolue nécessité où nous sommes devant cet investissement urgentissime, le groupe socialiste l'acceptera sans l'ombre d'une hésitation.

Il veut d'abord savoir si ce sera le dernier ou s'il en faudra d'autres dans quelques temps. Tant en effet il faut améliorer ce qui dès le départ a été médiocre et honteux, en particulier le local du personnel. Une amélioration supplémentaire sera-t-elle le cas pour cet élément-ci ? Nous sommes très fâchés, car cette absolue nécessité a une cause bien déplorable qu'on peut résumer en trois mots : la mise sous pression. La mise sous pression, dès fin 2010, des concepteurs du projet, consultants, ingénieurs, architectes, qui ont eu des délais à tenir dans la précipitation, où tout devait être parfait sans coûter cher. La mise sous pression des employés, admirables de courage et d'abnégation, qu'on a obligé à travailler au début dans des conditions indignes, dénoncées notamment par notre parti dans ce Conseil. Remarque dont le représentant du Conseil communal en mars 2012 a pensé qu'elle relevait de bringués, je cite ici le Courrier Neuchâtelois : "cherchées là où il n'y en a pas". La mise sous pression de nous, les élus, depuis 2011. Nous avons voté un crédit impossible à différer, et par notre acceptation, nous portons une part de responsabilité dans ces failles. Que de boniments il a fallu ingurgiter pour se voir refiler un projet pareillement mal ficelé dès le départ. Finalement, la mise sous pression permanente des citoyens, depuis janvier 2012. Ce sont les premiers à souffrir de ce que le Conseil communal, cette fois sans déni, sans recherche de bouc émissaire, sans dilution de ses responsabilités, sans arrogance triviale, nous présente comme de graves lacunes, déjà comblées ou à combler.

Je ne vous ferai pas grâce de cette liste infernale d'aberrations recensées sans pitié par le Conseil communal dans le rapport de ce soir. Je cite : "dépassement des prévisions, manque de local de pause pour le personnel, hauteur des bennes, insuffisance de bennes de réserves, mauvaise occupation du local à déchets spéciaux, circulation chaotique voire dangereuse". Ce crédit de CHF 300'000.- mettra du baume là où ça fait mal depuis le début.

La liste des innombrables manquements que je viens d'énumérer mérite que le groupe socialiste félicite le Conseil communal d'aujourd'hui de son humilité, de sa sincérité et de sa clairvoyance pour y remédier en partie. Nous souhaitons, pour le bien commun, que ces qualités le guident dans ce dossier pour l'avenir.

M. Daniel Musy, PS